

Le 15 décembre 2014.

Minutes de la 10^{ème} édition des Petits déjeuners débats IDFO-TIC

Le 9 décembre 2014 IDFO a organisé la 10^{ème} édition de ses Petits déjeuners débats sur le thème :

« *Zéro cuivre dans le bâtiment communicant à usage d'habitation ? De la théorie à la pratique* »

Ce 10^{ème} débat a été l'occasion de faire un point sur le concept du Zéro cuivre et dans cette logique les participants ont pu assister à deux démonstrations pour illustrer l'usage d'un réseau fibre optique et tout son potentiel dans un immeuble d'habitation communicant.

Les lignes qui suivent résument l'essentiel des exposés.

I. IDFO : Vers plus de pratique et moins de théorie et de concept.

Par Ramez FAKIH, Président (fondateur) d'IDFO.

- Le 10^{ème} débat du 9 décembre 2014 illustre cette volonté d'IDFO de passer des paroles aux actes afin de donner une utilité au sens de la fibrotique.
- Avec ce premier pas accompli, IDFO ouvre une nouvelle page pour ses actions de communication et d'information, tournée vers plus de pratique et moins de théorie ou de concept.
- Le deuxième pas franchi a été l'adaptation de nos enseignes :
 - I. Nouveau logo
 - II. Nouveau Site
 - III. Élargissement du périmètre des débats : IDFO étend désormais ses réflexions et propositions sur la problématique des infrastructures et des services déployés dans les immeubles du secteur du tertiaire.

Positionner IDFO c'est rappeler les éléments suivants :

- Une Association Loi 1901, publié en juin 2009.
- Trente adhérents et une vingtaine de sympathisants, représentatifs de la transversalité des secteurs d'activité, liées à la fibre optique et aux services déployés.
- Cinq éditions d'un colloque annuel.
- Dix éditions des petits déjeuners débats.
- Deux Livres Blancs dont le premier porte sur la simplification des infrastructures et le second sur le Package des services dans les immeubles d'habitation où à usage mixte.
- Neuf référentiels de formations fibrotiques : Sensibilisation des donneurs d'ordre, mutualisation des infrastructures et mise en œuvre du Package des services. Pour dispenser ces formations IDFO a signé une convention avec AFORELEC, organisme de référence pour les applications courant fort et courant faible.

Enfin et non le moindre :

- Un atout de différenciation : d'une part une indépendance et d'autre part une liberté d'expression qui guident utilement nos initiatives d'actions et qui collent à l'expression des adhérents et des partenaires.



II. Propos introductifs

Par Jean-Pierre ARNAUD, Professeur au CNAM.

- Le petit déjeuner débat d'avril 2014 et la cinquième édition du colloque Fibrotique de juillet dernier, ont démontré la faisabilité technique du Zéro cuivre dans le bâtiment communicant à usage d'habitation
- Ils ont aussi montré les difficultés rencontrées et en particulier : la formation des acteurs et la disponibilité des produits.
- Autres préoccupations : l'intégration des produits et les technologies dans les pratiques architecturales et les bâtiments neufs ou anciens. ?
- Les acteurs professionnels en particulier savent qu'il ne suffit pas de mettre en œuvre, il faut ensuite maintenir et gérer.
- Certains concepts trouvent ici leur application, en particulier aujourd'hui, alors que les bâtiments d'habitation reçoivent des systèmes de plus en plus riches avec la « domotique » où les adaptations sont imposées par le respect des règles thermiques et celles de l'éco-construction.
- G. Genin a déjà montré l'intérêt de la fibre sous cet aspect.
- N. Fakih nous amènera à réfléchir sur les outils de gestion et d'administration des systèmes qui peuvent trouver leur place dans ce nouvel environnement.

III. « Le Réseau Fibrotique, Infrastructures & Services dans l'Habitat & le Tertiaire : Démonstration sur des exemples d'applications à l'appui d'une installation»

Par Gilles GENIN, Gérant d'InGeTel BET.

- Aujourd'hui les bailleurs sociaux et les gestionnaires de patrimoines résidentiels collectifs sont confrontés à deux problèmes majeurs : La multiplication des systèmes et services de communication qu'ils soient destinés aux résidents ou aux services généraux de gestion technique et de sécurité de la résidence, dont les câblages associés souvent propriétaires, transforment leurs gaines techniques en toile d'araignée et alourdissent les coûts de construction et d'exploitation de leurs résidences
- La nécessité de centraliser la gestion des systèmes techniques de la résidence : chaufferie, système de ventilation, télémétrie des fluides, ascenseurs, contrôle d'accès, vidéo protection, etc. autant de services dont la gestion est aujourd'hui éparpillée vers de multiples acteurs et intervenants, multipliant les coûts et les incohérences, dégradant la qualité de services globale et dont les informations pouvant être remontées par ses systèmes ne sont pas exploitées par le gestionnaire, alors qu'elles pourraient constituer un outil majeur pour une meilleure gestion et rentabilisation des budgets de réhabilitation du patrimoine
- Par ailleurs la nécessité d'abaisser la consommation énergétique et de disposer d'une résidence plus respectueuse de l'environnement (rappelons que les bâtiments représentent les 2/3 des émissions carbone et de la consommation énergétique européenne), ne manqueront pas d'augmenter encore les systèmes techniques à gérer dans la résidence, comme par exemple, le contrôle de l'éclairage artificiel des communs ou le contrôle commande des chaufferies et de ses émissions de fumée.



- On voit bien là que faire perdurer l'approche technologique actuelle consistant à devoir mettre en œuvre quasiment autant de câblages et de réseaux que de systèmes devant communiquer, n'est plus tenable économiquement et nous amène à "une usine à gaz".
- Il est donc grand temps de simplifier tout cela, si l'on ne veut pas se voir confronter à des coûts d'installation et d'exploitation qui s'envolent et à des résidences trop complexes à gérer.
- Nous allons voir aujourd'hui comment la fibre optique et les standards publics appliqués à un nouveau modèle d'ingénierie, peuvent constituer un vecteur de simplification et d'économie dans la construction et l'exploitation des résidences collectives.

IV. « La supervision des réseaux et des systèmes dans l'Habitat & le Tertiaire : Démonstration à l'appui d'un superviseur.

Par Nidal FAKIH Directeur R& D, société HYPERVISION Technology.

- L'évaluation (et l'avenir) du « vecteur » Fibre Optique dans le bâtiment, va se construire à partir de la valeur ajoutée des services qui vont l'utiliser.

Deux critères importants :

- I. L'appréciation qualitative du service en tant que tel (réponse à des besoins identifiés)
 - II. Les aspects économiques qui vont jouer en faveur ou défaveur de ce média et qui vont provoquer l'engouement ou pas.
- L'utilisateur final (particulier) et les professionnels du secteur immobilier sont les principaux concernés pour l'appréciation des différents services que peut offrir la FO et sur lesquels elle peut faire la différence.
 - La multiplication des dispositifs techniques dans le bâtiment signifie la multiplication des câblages, protocoles, modes d'exploitation et de maintenance.
 - Ce modèle économique et d'exploitation actuel ne sera plus tenable dans le temps. Il faut en proposer des nouveaux, qui permettent d'unifier et centraliser l'exploitation, garantir l'évolutivité et faciliter la maintenance.
 - Ce sont ces aspects qui retiennent notre attention et plus particulièrement le monitoring complet des dispositifs techniques, souvent hétérogènes, qui équipent un immeuble ancien ou neuf.
 - La FO en y appliquant un modèle de câblage et de communication unifié (type ECOFLEX IT) et en y ajoutant les services adéquats, permettra de régler les problèmes induits par :
 - I. La multiplicité des intervenants techniques
 - II. Le cloisonnement de la communication entre les dispositifs techniques
 - III. Le cloisonnement de la communication entre les différents prestataires/installateurs
 - IV. Une clarification des responsabilités d'exploitation et/ou d'intervention.
 - Tous ces avantages conjugués doivent amener à une optimisation des coûts, les réduire, voire en supprimer certains.



Réaction de la salle.

Patrick ROBIN, Chargé de Mission pour les Réseaux de Communication chez PARIS HABITAT.

- Problématique de la coordination et de la compétence des acteurs, notamment la maîtrise d'œuvre. Les professionnels doivent évoluer et s'adapter
- Le câblage type ECOFLEX IT avec la technologie fibre est sans doute une bonne solution pour simplifier les réseaux qui maillent un immeuble et y mettent de l'ordre et de l'esthétique.

Dominique LORCET, Directeur Collectifs France chez NUMERICABLE.

- Combattre l'inertie et le peu de liberté d'initiative chez certains opérateurs immobiliers qui ont l'habitude de travailler en mode verticalité, ainsi le gestionnaire du fluide 1 ne travaille pas avec celui en charge du fluide 2. Il faut une volonté de Direction Générale pour mettre en place ces modes de travail.
- La tâche de faire travailler ensemble les opérateurs des fluides : eau, électricité, gaz et numérique n'est pas chose aisée. Elle pose des difficultés, principalement d'ordre culturel la technique étant par ailleurs accessible car ses règles sont désormais bien établies.
- Les partenaires gestionnaires des immeubles sont aussi appelés à mieux maîtriser les flux des données caractéristiques du patrimoine qu'ils gèrent et partant de lever un des freins à l'évolution et à l'efficacité de ce patrimoine.

ERMURAT Yldiz, Chef du Bureau Exécutif chez DAMERY.

- Les produits disponibles sur le marché répondent généralement à des besoins du secteur tertiaire et sont donc surdimensionnés pour les immeubles d'habitation : d'où un coût élevé aussi bien en investissement qu'en exploitation.
- DAMERY a développé une ligne de produits adaptés aux besoins de l'habitat et répondant à une typologie d'investissement et d'exploitation raisonnable.
- Quid de la responsabilité vis-à-vis des produits connectés, par exemple les capteurs sur un câblage du type ECOFLEX IT.

Patrick DEBELUT, Chargé de mission aux Affaires Techniques chez la CSEEE

- Attention : les infrastructures et services liés à la sécurité incendie obéissent à une réglementation particulière.
- La foudre est une menace pour la sécurité des installations. La protection des réseaux procèdent d'une démarche de qualité pour pérenniser les installations

Julian CALDERON, Expert projet Très Haut Débit chez CDC numérique.

- Le projet de rendre optionnelles les prescriptions liées aux réseaux de communication dans la Norme C-15100, inquiète les professionnels et appelle leur vigilance.

Nous vous donnons RDV le 17 mars 2015, pour la 11^{ème} édition et serons heureux si à cette date vos disponibilités vous permettront de vous joindre à nous.